

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(2006)

6

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

OPSIDIUM

Néant

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations au début de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	6 689	412		414		416	6 689		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 798	472	1 834	474		476	6 632		
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
	TOTAL	490	11 487	492	1 834	494	0	496	13 321	0	
II	AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	2 620	502	2 873	504		506	5 493		
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 155	542	2 125	544		546	3 280		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570	3 775	572	4 998	574	0	576	8 773		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(15 % et 8 % (1) pour les entreprises à l'IS (19 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/05), 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
						Court terme *		Long terme			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	TOTAL	578	0 580	0 582	0 584	0 586	0 588	0	0	0	
Régularisations								590	592		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									593		
TOTAL								596	0 598	0	

(1) pour les exercices ouverts à compter du 01/01/06, les sociétés qui réalisent des plus ou moins-values à long terme doivent joindre à leur déclaration le détail des ventilations entre les plus ou moins-values relevant du taux de 15 % et celles relevant du taux 8 %

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES -
DEFICITS REPORTABLES**

(2006)

6

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : OPSIDIUM

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B		780	0

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	19 182
Déficits imputés	983	13 315
Déficits reportables	984	5 868
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	5 868

(1) Cette case comprend le total des lignes 870 et 960 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
OUVERT LE 1^{ER} JANVIER 2006 ET CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**1. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX, MÉTHODES D'ÉVALUATION,
COMPARABILITÉ DES COMPTES ET FAITS MAJEURS
CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et aux principes et méthodes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le plan comptable général.

La méthode de base généralement retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice social clos le 31 décembre 2006, comportant 12 mois, est le deuxième exercice d'activité de la société. Le premier exercice comportait, lui, 5 mois d'activité.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

<u>Note n°</u> (ou N/A ou N/S)	<u>Rubrique</u>	<u>Références tableaux fiscaux ci-après</u>
	1. Bilan actif	
1 N/A	Actif immobilisé	2033-C
2 N/A	Stocks et en-cours	
3 N/A	Créances	
4 N/A	Valeurs mobilières de placement	
5 N/A	Disponibilités	
6 N/A	Produits à recevoir	
7 N/A	Charges constatées d'avance	
8 N/A	Charges à répartir	
	2. Bilan passif	
9 N/A	Capital	
10 N/A	Provisions pour risques et charges	
11 N/A	Charges à payer	
12 N/A	Produits constatés d'avance	
	3. Produits d'exploitation	
13 N/A	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (*)	
	4. Charges d'exploitation	
14 N/A	Rémunérations allouées globalement aux membres des organes de direction (*)	
	5. Impôt sur les bénéfices	
15 N/A	Ventilation de l'impôt sur le bénéfice entre résultat courant et résultat exceptionnel (*)	
16 N/A	Supplément d'impôt lié aux distributions	
17 N/A	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (*)	
18 N/A	Accroissements et des allègements de la dette future de l'impôt (*)	

3. AUTRES INFORMATIONS

N/A	Échéances des créances et des dettes
N/A	Entreprises liées
N/A	Engagements financiers
N/A	Identité de toute société consolidant les comptes
N/A	Intégration fiscale
N/A	Créances & dettes représentées par des effets de commerce
N/A	Dettes garanties par des sûretés réelles
N/A	Détail des engagements de crédit bail (*)
N/A	Filiales et participations

(*) annexe de base seulement

NOTE N° 1**ACTIF IMMOBILISE****a. Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement 2 700 €

Ils concernent les coûts de constitution de la société et sont amortis sur 3 ans.

Logiciels : 3 989 €

Ils sont amortis sur 1 an.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Conformément aux mesures de simplification contenues dans les dispositions du CRC du 3 novembre 2005, les immobilisations non décomposables font l'objet d'un amortissement selon leur mode et leur durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés de la manière suivante :

	Mode (L = Linéaire D = Dégressif)	Durée (en années)
• Matériel de bureau et informatique	L	3
• Mobilier	L	5

NOTE N° 2**CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE N° 3**DISPONIBILITES**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTE N° 4**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Charges d'exploitation	745 €
------------------------	-------

NOTE N° 5**CAPITAL SOCIAL**

Le capital, de 40 000 € est divisé en 4 000 parts de 10 € chacune.

NOTE N° 6**CHARGES A PAYER**

▸ Autres Dettes	
▸ Dettes auprès établissements crédit	
▸ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 169
▸ Dettes fiscales et sociales	546

	<u>4 715</u>

"OPSIDIUM"

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège social : 2 Place de l'Hôtel de Ville – 92600 ASNIERES

R.C.S. NANTERRE B 482 527 553

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2007 CONCERNANT LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2006

RESOLUTION PROPOSEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006 se traduit par un bénéfice de 13.315 euros qu'elle décide d'affecter en totalité en report à nouveau qui se trouvera ramené à un montant négatif de 5.867 euros.

L'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 213 bis du code général des impôts, il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice 2005, premier exercice social.

RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006 se traduit par un bénéfice de 13.315 euros qu'elle décide d'affecter en totalité en report à nouveau qui se trouvera ramené à un montant négatif de 5.867 euros.

L'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 213 bis du code général des impôts, il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice 2005, premier exercice social.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE



Désignation de l'entreprise OPSIDIUM
 Adresse de l'entreprise 2, Place de l'Hôtel de Vill 92600 ASNIERES Néant *
 Numéro SIRET* 4 8 2 5 2 7 5 5 3 Code APE 7 2 . 3 2
 Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 8

				Exercice N clos le 31/12/2006		Exercice N-1 clos le 31/12/2005	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*}	010	012				
		014	016	6 689	5 493	1 196	4 069
	Immobilisations corporelles*	028	030	6 632	3 280	3 352	3 643
	Immobilisations financières* (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048	13 321	8 773	4 548	7 712
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises*	050	052				
		060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)}	068	070	9 485		9 485	3 218
		072	074	588		588	4 159
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	27 461		27 461	11 394
	Charges constatées d'avance *	092	094	745		745	1 332
	Total II	096	098	38 279	0	38 279	20 104
	Total général (I + II)	110	112	51 600	8 773	42 827	27 815
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N - 1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		40 000		40 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme	129					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131					
	Report à nouveau	134		(19 182)			
	Résultat de l'exercice	136		13 315		(19 182)	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		34 132		20 818	
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				285	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		4 327		4 963	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		4 367		1 749	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		8 694		6 998	
Total général (I + II + III)	180		42 827		27 815		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise OPSIDIUM

Mois

A - RESULTAT COMPTABLE

Exercice N cles le

3 1 1 2 2 0 0 6

Exercice N - 1 cles le

3 1 1 2 2 0 0 5

		Exercice N cles le		Exercice N - 1 cles le	
		3	1	3	1
		1	2	2	0
		0	0	6	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services*	215		214	
		217		218	
				53 554	4 603
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
				53 554	4 603
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243 430)	243	430	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259)	259		262	
				581	
Total des charges d'exploitation (II)				264	
				40 239	23 765
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	
				13 314	(19 162)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
				1	20
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	
				13 315	(19 182)
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			
				312	
				13 315	0
				314	
				316	
				318	
				322	
				324	
				330	
				247	
				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	
				249	
				250	
				251	
				252	
				253	
				254	
				255	
				256	
				257	
				258	
				259	
				260	
				261	
				262	
				263	
				264	
				265	
				266	
				267	
				268	
				269	
				270	
				271	
				272	
				273	
				274	
				275	
				276	
				277	
				278	
				279	
				280	
				281	
				282	
				283	
				284	
				285	
				286	
				287	
				288	
				289	
				290	
				291	
				292	
				293	
				294	
				295	
				296	
				297	
				298	
				299	
				300	
				301	
				302	
				303	
				304	
				305	
				306	
				307	
				308	
				309	
				310	
				311	
				312	
				313	
				314	
				315	
				316	
				317	
				318	
				319	
				320	
				321	
				322	
				323	
				324	
				325	
				326	
				327	
				328	
				329	
				330	
				331	
				332	
				333	
				334	
				335	
				336	
				337	
				338	
				339	
				340	
				341	
				342	
				343	
				344	
				345	
				346	
				347	
				348	
				349	
				350	
				351	
				352	
				353	
				354	
				355	
				356	
				357	
				358	
				359	
				360	
				361	
				362	
				363	
				364	
				365	
				366	
				367	
				368	
				369	
				370	
				371	
				372	
				373	
				374	
				375	
				376	
				377	
				378	
				379	
				380	
				381	
				382	
				383	
				384	
				385	
				386	
				387	
				388	
				389	
				390	
				391	
				392	
				393	
				394	
				395	
				396	
				397	
				398	
				399	
				400	

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
OUVERT LE 1^{ER} JANVIER 2006 ET CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**1. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX, MÉTHODES D'ÉVALUATION,
COMPARABILITÉ DES COMPTES ET FAITS MAJEURS
CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et aux principes et méthodes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le plan comptable général.

La méthode de base généralement retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice social clos le 31 décembre 2006, comportant 12 mois, est le deuxième exercice d'activité de la société. Le premier exercice comportait, lui, 5 mois d'activité.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

<u>Note n°</u> (ou N/A ou N/S)	<u>Rubrique</u>	<u>Références</u> <u>tableaux</u> <u>fiscaux ci-après</u>
	1. Bilan actif	
1	Actif immobilisé	2033-C
N/A	Stocks et en-cours	
2	Créances	
N/A	Valeurs mobilières de placement	
3	Disponibilités	
N/A	Produits à recevoir	
4	Charges constatées d'avance	
N/A	Charges à répartir	
	2. Bilan passif	
5	Capital	
N/A	Provisions pour risques et charges	
6	Charges à payer	
N/A	Produits constatés d'avance	
	3. Produits d'exploitation	
N/A	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (*)	
	4. Charges d'exploitation	
N/A	Rémunérations allouées globalement aux membres des organes de direction (*)	
	5. Impôt sur les bénéfices	
N/A	Ventilation de l'impôt sur le bénéfice entre résultat courant et résultat exceptionnel (*)	
N/A	Supplément d'impôt lié aux distributions	
N/A	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (*)	
N/A	Accroissements et des allègements de la dette future de l'impôt (*)	

3. AUTRES INFORMATIONS

N/A	Échéances des créances et des dettes
N/A	Entreprises liées
N/A	Engagements financiers
N/A	Identité de toute société consolidant les comptes
N/A	Intégration fiscale
N/A	Créances & dettes représentées par des effets de commerce
N/A	Dettes garanties par des sûretés réelles
N/A	Détail des engagements de crédit bail (*)
N/A	Filiales et participations

(*) annexe de base seulement

NOTE N° 1

ACTIF IMMOBILISE

a. Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement 2 700 €

Ils concernent les coûts de constitution de la société et sont amortis sur 3 ans.

Logiciels : 3 989 €

Ils sont amortis sur 1 an.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Conformément aux mesures de simplification contenues dans les dispositions du CRC du 3 novembre 2005, les immobilisations non décomposables font l'objet d'un amortissement selon leur mode et leur durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés de la manière suivante :

	Mode (L = Linéaire D = Dégressif)	Durée (en années)
• Matériel de bureau et informatique	L	3
• Mobilier	L	5

NOTE N° 2

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE N° 3

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTE N° 4

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation	745 €
------------------------	-------

NOTE N° 5

CAPITAL SOCIAL

Le capital, de 40 000 € est divisé en 4 000 parts de 10 € chacune.

NOTE N° 6

CHARGES A PAYER

▶ Autres Dettes	
▶ Dettes auprès établissements crédit	
▶ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 169
▶ Dettes fiscales et sociales	546

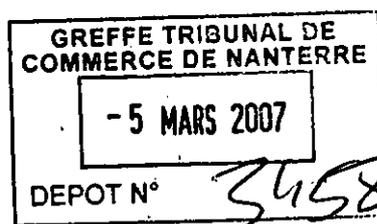
	<u>4 715</u>

OPSIDIUM"

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège social : 2 Place de l'Hôtel de Ville – 92600 ASNIERES

R.C.S. NANTERRE B 482 527 553



COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

CERTIFIES CONFORMES

LE PRESIDENT
Philippe SOMMA

A handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, overlapping strokes.

**RAPPORT GÉNÉRAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006**

OPSIDIUM S.A.S
2, place de l'Hôtel de Ville
92600 ASNIERES

**SCP NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART
ANCIENNEMENT BARBET-MASSIN**

151, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Tél. : (33) 01.58.56.21.21- Fax : (33) 01.45.62.39.27